

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 41 (1912)
Heft: 2

Artikel: Souvenirs d'Allemagne [suite et fin]
Autor: Duverger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE. — *Souvenirs d'Allemagne (suite et fin).* — *Auto-éducation.* — *Les aptitudes physiques de nos recrutables.* — *Problèmes de calcul donnés aux examens des recrues en automne 1911 (suite).* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.* — *Acquisitions récentes du Musée pédagogique.*

SOUVENIRS D'ALLEMAGNE

(Suite et fin.)

Il n'y a pas de passion qui naisse si subitement et ne se développe avec une telle violence que celle du jeu de Roulette; j'en ai fait l'expérience sur ma propre personne.

Etant en visite chez M. D., mon ancien chef, à Wiesbaden, quelques années après mon départ de son pensionnat, le hasard de la promenade nous conduisit, un après-midi, au

parc du Kursaal ; puis, nous sentant irrésistiblement attirés par un charme mystérieux, comme certains papillons nocturnes par la lumière des réverbères, nous finîmes par tomber dans « l'Enfer du jeu ». (Car on jouait aussi de onze heures à midi.) « Si nous risquions quelques florins », me demanda M. D. d'un air passionné. — « D'accord », répondis-je, tourmenté par le même violent désir. — « Bien ! nous jouerons pour compte commun ; mais nous n'irons pas au-delà de vingt florins, perdus ou gagnés. » — « Et nous placerons à chaque passe un florin sur rouge ou noir. » — « Excellente idée » ! fait M. D. Et nous voilà nous frayant un passage à travers la foule, vers la table de la fortune, et plaçant un premier florin sur *rouge*. La boulette blanche est lancée ; nous la suivons impatientement du regard dans sa course affolée ; elle tombe dans une case rouge ! Gagné ! Le croupier nous lance un florin, un misérable florin, comme s'il se fût, pour lui, agi d'une aumône. Nous replaçons sur *noir*, cette fois ! « Gagné ! gagné ! » fait M. D. d'un air triomphant. Et chaque passe, le rouge alternant avec le noir, nous apporte la valeur de notre enjeu, jusqu'à ce que nous eûmes gagné chacun nos dix florins. Et vive la Roulette ! Nous nous éloignons comme si nous eussions emporté la fortune de Crésus. Mais, le lendemain, le sentiment de notre chance inespérée nous travaillant sans relâche, M. D., d'un geste muet, me demanda si nous ne tenterions pas une seconde fois la fortune. Moi, qu'une passion ardente dévorait déjà, je clignai de l'œil en signe d'approbation. Et, l'heure ayant sonné, nous étions des premiers au bord du tapis vert, risquant, chacun, ses dix florins. Première passe : perdue ; la deuxième, puis la troisième jusqu'à la dixième, perdues aussi ! Ce que nous avions gagné la veille, nous fut brutalement raflé par la roulette du croupier, justifiant le proverbe : *Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour*.

Ce furent là les deux seules fois que je jouai à la Roulette ; et, grâce à Dieu, j'eus assez d'empire sur moi-même pour étouffer à temps la passion naissante du jeu.

Une ou deux années après la guerre de 1866, le roi de Prusse, Guillaume I^{er}, abolit les jeux de hasard dans son royaume, immense bienfait, dont l'humanité lui sera à jamais reconnaissante. Les autres jeux de Roulette, de Mannheim et de Baden-Baden furent de même interdits peu de temps après.

Ce que je viens de raconter dans ce chapitre, n'est qu'un pâle reflet des funestes suites du jeu de Roulette ; ceux qui veulent les voir dans toutes leurs horreurs n'ont qu'à faire un séjour de quelques journées au fameux Kursaal de

Monte-Carlo à Monaco : là, il ne se passe presque pas de soirée sans compter un suicide, par suite de ruine totale à l'« Enfer du jeu » !

9. Départ pour la Saxe.

Au pensionnat de Wiesbaden, je n'exerçais pas de fonctions pédagogiques régulières, comme c'en est le cas dans toute école publique ou privée. Nous avions, on le sait, une demi-douzaine de pensionnaires et une trentaine d'externes fréquentant les différentes écoles supérieures de la ville, et venant chaque jour faire leurs devoirs de classe sous la surveillance de mon chef et la mienne, ou se préparer aux leçons du lendemain, après quoi, si j'avais quelques loisirs de reste, je faisais avec eux la conversation française aux tableaux ; puis, trois ou quatre fois par semaine, une promenade vers les délicieux sites dont les environs de Wiesbaden sont si riches, entre autres à la Caverne de Leichtweiss, au Nérobey, à la Chapelle russe, etc. L'été, le seul que j'aie passé en cette belle ville, on allait à Biehrich se baigner dans le Rhin, mon plaisir de prédilection, parce qu'en prenant mes ébats dans les ondes pures du « grand fleuve », j'avais la douce conscience de me baigner dans les eaux de mon ruisseau natal de Valleton, de ma Glâne, de la Sarine et des glaciers de la patrie suisse. Ces fonctions de moniteur et de *Bärenführer*, abstraction faite de mes leçons de français, ne m'avaient jamais souri ; aussi envisageai-je comme une délivrance et une réhabilitation dans ma vocation pédagogique l'offre inattendue qu'on me fit d'une véritable place de professeur dans un grand établissement d'instruction et d'éducation en Saxe, dont le programme d'enseignement était exactement le même que celui des écoles supérieures du royaume tout entier. Ajoutez à cela des gages plus avantageux qu'à Wiesbaden : cette perspective devait me sourire et me déterminer à accepter sans hésitation. Je donnai mon congé à M. D., qui l'accueillit en maugréant, et régla mon compte. Les premiers jours d'un ravissant mois de mai, plein du sentiment de m'être affranchi de ma servitude, je partis d'un cœur léger pour ma nouvelle destination, la joie dans l'âme et emportant une méthode en germe que j'allais perfectionner et qui devait m'ouvrir de nouvelles voies en Allemagne. L'on verra par la suite que je ne m'étais pas bercé d'illusions.

APPENDICE

1. Le chant artistique à l'église.

Le chant sacré de nos illustres compositeurs modernes, mais en première ligne celui des grands maîtres italiens du XVI^me siècle, entre autres de Pierluigi da Palestrina, est en soi admirable et offre des chefs-d'œuvre incomparables tels que la *Missa Papæ Marcelli* qui, exécutée à huit voix et à *capella* par un chœur mixte bien nourri, est d'un effet musical vraiment majestueux. Ces entrelacements et ces arabesques continuels de céleste harmonie sont — prétendent les « initiés » — une imitation du chant des anges.

Fort bien et tout à fait d'accord ! J'ai moi-même chanté avec notre *Kirchenchor* ces merveilles de l'harmonie sacrée et j'ai la prétention d'en avoir une idée, si modeste qu'elle soit. Mais les profanes, le gros public des fidèles, qui n'est point initié à ce labyrinthe de beautés musicales si délicates, si difficiles à saisir, croyez-vous qu'il les comprenne et les apprécie ? Croyez-vous, surtout, qu'elles produisent sur les masses l'effet que vise l'artiste compositeur ? D'après les jugements que j'ai entendu porter là-dessus par des gens de toutes les classes de la société, gens instruits ou ignorants, enfin d'après mes propres observations, je dois répondre par un *non* catégorique : la plupart des fidèles y restent indifférents, pris même d'une espèce de somnolence. Ces ondoiements, ces bercements, ces entrelacements de voix sans fin, deviennent à tel point ennuyeux, qu'on se sent comme délivré d'un cauchemar, lorsque, à certaines parties de l'Office, l'orgue prélude un cantique en langue populaire que la foule, avec un redoublement d'ardeur, chante à l'unisson des voix et des cœurs, sur des mélodies répondant si étroitement à tous les besoins de l'âme religieuse et dont la puissance l'élève irrésistiblement vers le Créateur.

On a beau dire et beau faire, le chant artistique à l'église restera toujours un objet d'art pur, qui a sa place dans les salles de concerts, et à l'Opéra, là où les artistes visent essentiellement au succès et briguent l'approbation et les applaudissements de l'auditoire ; c'est — qu'on me pardonne l'expression ! — le *vice inhérent* à toute société de chant ou de musique qui se produit en public, et si cette production a lieu dans le service divin, c'est toujours au détriment de l'attention et du recueillement religieux. Viennent encore les *sol*i, une cantatrice choyée du public amateur de musique,

par exemple, qui exécute un motet quelconque par roulades à vous faire tourner le cœur en spirales, quels sentiments éveillera-t-elle chez les fidèles ? Je m'abstiens de la réponse ; mais les amateurs de musique vocale, les experts en critique diront peut-être : « Voilà une belle distraction musicale ; une voix admirable ! » Et la cantatrice elle-même ? Après « avoir tenu son public sous le charme de sa voix », elle s'applaudira tout bas, en disant :

« On parlera de ma gloire,
En ville, bien longtemps ! »

Le chant artistique n'est donc pas de nature à attirer la foule des fidèles aux offices ; j'en pourrais donner des preuves frappantes, prises sur le vif en Suisse, en France et tout particulièrement en Italie.

En revanche, transportez-vous un dimanche ou un jour de fête dans une simple église de campagne ou dans une des églises paroissiales d'une grande ville d'Allemagne, là où le chant populaire est encore en usage ; vous y verrez une foule compacte remplissant non seulement tous les bancs, mais tous les couloirs, jusqu'au moindre espace, se pressant jusqu'au pied des autels, et chantant d'une commune voix et dans une sainte ardeur ces graves, simples et solennelles hymnes. Ici, l'individualité s'efface, s'oublie et se confond avec la foule pour exalter, dans un suprême enthousiasme, la gloire du Très-Haut. Celui qui associe son chant à celui de la foule le fait impulsivement ; l'arrière pensée de plaire par sa voix, de produire sur l'assistance un effet admiratif calculé, devient matériellement et psychologiquement impossible ; le dualisme entre un chœur qui chante pour impressionner la communauté, et la communauté qui, toute passive, écoute, jouit ou critique, est absolument exclu ; l'esprit de critique, non seulement se tait, mais il n'existe pas et ne saurait exister, étouffé qu'il est par la nature et les conditions du chant populaire. Il n'y a qu'une personne collective qui chante, et qui n'est animée que d'un sentiment, qui n'a qu'un but : celui de rendre à Dieu un suprême et solennel hommage, de se donner à lui sans partage en s'associant directement par la voix au saint Sacrifice qui lui est offert à l'autel.

Voilà donc bien le chant sacré par excellence, celui qui répond le plus fidèlement et le mieux au culte divin et aux besoins de l'âme. C'est l'expression absolue de l'active piété de la créature humaine se sentant une avec son Dieu.

2. Premier essai de réforme de l'enseignement des langues vivantes, d'après le principe instructif.

Ferais-je, à brûle-pourpoint, avec mes élèves, des exercices d'*expression libre de la pensée*, c'est-à-dire indépendamment et en dehors de l'enseignement régulier de la grammaire, exercices où, dès le commencement, s'accumuleraient, au hasard et pêle-mêle, les difficultés de langage les plus divergentes, sans égard au niveau de connaissances grammaticales de l'élève? C'eût été un dressage de perroquet, un système stérile, sans base solide et, par conséquent, infailliblement condamné à s'effondrer.

Partant du principe que l'élève doit être mis à même de se rendre compte de l'orthographe et des formes de langage dont il doit se servir pour exprimer ses pensées, je n'eus pas de peine à reconnaître que le moyen le plus sûr pour atteindre ce but repose dans un enseignement grammatical rigoureusement gradué. La grammaire qui, pour la jeunesse apprenant une langue étrangère, ne saurait jamais être remplacée par l'aveugle et tâtonnant usage ou la routine, ni par le sentiment de cette langue, qui, du reste, n'existe pas encore : voilà le guide éclairé, sûr et fidèle que je donnerais à mes élèves pour s'orienter à travers leurs exercices et pour s'exprimer aussi correctement que possible soit par la parole, soit par écrit.

Mais la grammaire n'est pas le but absolu de l'enseignement des langues étrangères; elle n'est que le moyen de l'atteindre plus sûrement et plus rapidement. Or, ce but, est-ce une chose que l'on puisse fixer arbitrairement? Jamais! Il est déterminé par la nature d'une langue étrangère, essentiellement par l'usage qu'on en fait dans la vie où la langue en question est la langue nationale. S'il s'agit d'une langue morte, bien! on l'enseignera aussi comme telle à l'école, et notre enseignement se bornera tout naturellement à la grammaire, à la traduction et à la lecture des auteurs anciens; l'expression libre de la pensée — excepté pour une catégorie restreinte de carrières — ne saurait faire partie intégrante de l'enseignement des langues mortes. En revanche, les langues modernes sont *vivantes* : c'est-à-dire, *parlées, écrites et lues*, puis, dans une mesure plus étroite, *traduites*. L'*expression libre de la pensée* par la parole et l'écriture, la *lecture* et la *traduction*. Voilà les trois éléments inséparables de l'usage d'une langue vivante, le triple but s'imposant à l'enseignement que nous devons en donner.

Notre but une fois bien déterminé, la méthode pour y parvenir en découlera tout naturellement : elle sera *synthétique* dans l'exposition de la grammaire et l'application théorique des règles ; elle sera particulièrement *analytique* dans la lecture, et *intuitive* dans le choix des matières du langage servant à l'expression spontanée de la pensée — aux degrés inférieur et moyen. — Ces trois méthodes combinées formeront, pour l'ensemble de notre enseignement, la méthode *génétique*.

L'élève sera initié à l'usage d'une langue vivante.

1^o Par la grammaire exposée en doses croissantes, se greffant les unes sur les autres. Partant du connu pour arriver à l'inconnu, les règles se rattacheront à des exemples typiques, et de ceux-ci on les fera — autant que possible — trouver à l'élève par voie inductive. Ces règles trouveront ensuite leur application directe, consciente et raisonnée dans des thèmes appropriés, dans des exercices d'invention, de permutation, de conjugaison par phrases, de traduction, etc. La grammaire ainsi traitée formera l'axe de l'étude d'une langue vivante à l'école.

2^o Par un système rotatif d'exercices étroitement liés ensemble par l'élément grammatical d'abord, puis, autant que possible, par l'homogénéité des idées ou les rapports existant entre elles. Comme dans un rouage parfait, ils s'engrèneront les uns dans les autres. Dans cette alternance, les exercices de l'expression libre de la pensée (conversations et compositions de tous genres) occuperont la place prépondérante, puis — condition *sine qua non* —, les phénomènes grammaticaux dans les dits exercices n'iront pas au delà de la limite des connaissances grammaticales acquises par l'élève dans les leçons spéciales de grammaire ; de sorte que celui-ci soit toujours à même de se rendre compte de l'orthographe et des formes de langage dont il doit se servir. Cependant il peut arriver que, dans ces exercices, des difficultés de grammaire encore inconnues à l'élève surgissent exceptionnellement ; c'est alors au maître de les expliquer, anticipant ainsi sur l'ordre grammatical, ce dont, du reste, l'élève bénéficiera plus tard. Ces exercices ont essentiellement pour but d'initier l'élève au langage pratique ou usuel. Enfin, les vocables et la plupart des sujets de conversation et de composition seront empruntés à des tableaux intuitifs. C'est aussi à ces tableaux, exposés aux yeux de la classe, que se feront les exercices de l'expression libre de la pensée et les préparations des exercices de composition. — Enfin :

3^o Par la lecture, graduée, elle aussi, au point de vue des

phénomènes grammaticaux. La lecture sera à la portée de l'intelligence et du degré de connaissance de l'élève, et en relation avec les exercices de l'expression libre de la pensée, condition qui permettra l'assimilation la plus intime des idées contenues dans la lecture avec celles des exercices précédents. La lecture bien conçue et bien traitée est une source inépuisable d'exercices de tous genres, dont les principaux sont : la répétition fréquente de toutes les règles de grammaire connues des élèves, le compte rendu des morceaux de lecture, la reproduction littérale ou abrégée de ces derniers, leur traduction dans la langue maternelle et leur rétroversion ; puis des exercices de conversation sur le contenu des morceaux et sur une foule de mots et de locutions, sur les familles de mots, les homonymes et les synonymes, etc. La lecture est la mise en mouvement par excellence, la revue vivante et animée de toutes les idées ou connaissances que l'élève possède d'une langue étrangère.

Cet ensemble relatif d'exercices se complétant, s'appuyant et se stimulant les uns les autres, et formant un tout logique, amène forcément l'élève à se passer de la traduction préalable, à penser peu à peu dans une langue étrangère, à donner spontanément ses réponses à nos questions, à en poser lui-même, et à construire, sans trop de difficultés, les phrases de ses petites compositions ; les idées qui le composent acquerront un degré de mobilité d'autant plus grand, qu'elles sont à chaque instant mises en mouvement. Nos élèves, une fois lancés dans la vie pratique, où, de nos jours, la connaissance et l'usage des langues modernes deviennent de plus en plus indispensables, seront longtemps à même de s'exprimer librement, plus ou moins correctement dans la langue qu'ils auront apprise ; et si, plus tard, ils vont faire un séjour ou s'établir dans le pays où cette langue est la langue nationale, ils seront à même de la parler couramment au bout de quelques mois seulement.

Cette méthode ainsi formulée a été réalisée d'abord dans un opuscule paru en 1868 ¹. Elle a subi maintes améliorations et a été complétée dans deux autres cours de langue, dont l'un est arrivé à sa 20^{me} édition ².
DUVERGER.

¹ *Die Anschauung auf dem Elementarunterricht der französischen Sprache angewendet*, von X. D. Verlag von Christian Limbarth in Wiesbaden.

² a) *Lehrgang der französischen Sprache*, von X. D. und Mardwi, und b) *Lehr- und Lesebuch der französischen Sprache*, von X. D. Jügel's Verlag. Frankfurt a. M.

Ce dernier cours de langue a été refondu dernièrement, adapté au